

Logo de la
commission scolaire

Politique culturelle

Modèle d'accompagnement

Unité administrative responsable :

Inscrire le nom de l'unité administrative qui sera responsable de la mise en œuvre et de l'application de la politique culturelle de la commission scolaire.

Politique adoptée le : _____

En vigueur le : _____ (la date peut différer de la date d'adoption)

Révisée le : _____ (la politique peut être révisée tous les trois ou quatre ans)

Introduction

Cette section traite de la raison d'être de la politique culturelle.

- Pourquoi élabore-t-on une politique culturelle?
- Quelles intentions, motivations et valeurs véhicule-t-elle au regard de la dimension culturelle?

Exemple:

La présente politique vise à définir un cadre qui tient compte de l'intégration de la dimension culturelle dans tous les domaines d'apprentissage et à tous les niveaux dans tous les établissements de la commission scolaire.

On peut y expliquer le contexte d'élaboration de la politique.

Exemple :

En ce début de XXI^e siècle, alors que notre tissu social s'est complexifié et que nous devons composer avec la complexité de la réalité démographique, il nous faut viser, le plus possible, le rehaussement culturel¹. C'est pourquoi...

On peut décrire la démarche qui a été entreprise pour élaborer la politique.

Exemples :

Dans la démarche d'écriture de la politique, il a été tenu compte du plan stratégique élaboré par la commission scolaire...

Le comité chargé de mener les premières discussions a fait état d'une multitude de projets culturels et...

Définitions

Cette section renferme les termes qu'il est utile de définir pour que les lecteurs en aient une compréhension commune.

Exemple :

On entend par le mot *culture* : « [...] ensemble des phénomènes sociaux (religieux, moraux, esthétiques, scientifiques, techniques, etc.) propres à une communauté ou à une société humaine [...], ou à une civilisation [...]. Ensemble des manières de voir, de sentir, de percevoir, de penser, de s'exprimer et de réagir; ensemble des modes de vie, des croyances, des connaissances, des réalisations, des us et coutumes, des traditions, des institutions, des normes, des valeurs, des mœurs, des loisirs et des aspirations qui distingue les membres d'une collectivité et qui cimente son unité à une époque ».

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *L'intégration de la dimension culturelle*, document de référence à l'intention du personnel enseignant, 2003, Québec, p. 2.

¹ Extrait de la politique culturelle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Fondements de la politique

Dans cette section, on peut donner les titres des documents de référence qui ont été utilisés pour élaborer la politique.

Exemple :

Les documents légaux ou la référence à d'autres politiques déjà établies dans la commission scolaire.

On peut mettre en évidence certains extraits.

Exemple :

L'ouverture aux arts et aux multiples facettes de la culture est le meilleur moyen de rendre les jeunes fiers d'eux-mêmes, fiers de leur propre culture et de les ouvrir à la culture des autres. Les enseignantes et enseignants à travers le Québec sont les véritables leviers de la culture à l'école. Ce sont eux qui rendent possible le contact entre les milieux de la culture et de l'éducation.

Source : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/cultureEducation/>.

On peut exposer la vision de la commissions scolaire au regard du sujet traité.

Exemple :

L'éducation est le moyen privilégié pour transmettre la culture et en favoriser l'épanouissement.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *L'intégration de la dimension culturelle*, document de référence à l'intention du personnel enseignant, 2003, Québec, p.3.

Principes

Dans cette section sont rassemblés les énoncés sur lesquels les membres du comité s'entendent au regard de l'intégration de la dimension culturelle à l'école.

Exemples :

La Commission scolaire X reconnaît que la promotion de la culture fait partie intégrante de sa mission éducative.

La Commission scolaire X affirme que l'élève est au cœur de la vie culturelle de l'école.

On y énonce aussi les principes sur lesquels on désire s'appuyer pour élaborer la politique. Il est possible de mettre en évidence les liens faits avec d'autres documents de la commission scolaire.

Exemple :

Cette politique culturelle sera conforme au plan stratégique de la commission scolaire et à la politique des services éducatifs au regard de...

Orientations et objectifs

Dans cette section sont énumérées des orientations sur lesquelles la commission scolaire souhaite porter une attention particulière au cours des prochaines années.

Exemple :

Orientation 1:

Promouvoir les activités artistiques et culturelles dans ses établissements.

Orientation 2 :

Encourager les établissements à offrir des activités culturelles qui renforcent les rapports entre l'élève et la culture.

Etc.

À la suite de chacune des orientations sont énumérés des objectifs qui favorisent la mise en œuvre de celles-ci.

Exemple :

- 1.1. Diffuser annuellement les réalisations pédagogiques à caractère culturel qui ont lieu dans les établissements;
 - 1.2. Faire connaître les différentes mesures de soutien financier liées à la promotion des arts et de la culture;
- Etc.

Rôles et responsabilités

Le rôle et les responsabilités de chacun des acteurs de la mise en œuvre de la politique sont définis dans cette section.

Exemple :

Le comité culturel de la commission scolaire a pour mandat de :

- mettre en place une structure ayant une composition représentative des milieux scolaire et culturel du territoire et agir sous la responsabilité de la commission scolaire;
- doter la commission scolaire d'une politique culturelle adoptée par la table des commissaires et en assurer la mise en œuvre par l'élaboration d'un plan d'action;
- déterminer et mettre en place des moyens visant à promouvoir l'intégration de la dimension culturelle à l'école aux projets éducatifs des écoles;

Source :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/cultureEducation/sfccs/index.asp?page=mandats>

Signatures

Président ou présidente du comité culturel

Signature

Directrice générale ou directeur général de la commission scolaire

Signature

Exemple d'un plan d'action 2010-2012 pour la mise en œuvre de la politique culturelle

Modèle d'accompagnement

Annexe I

Orientation : Reproduire cette page pour chacune des orientations.					
Écrire l'orientation 1 qui a été déterminée dans la politique culturelle.					
Exemple : Promouvoir les activités artistiques et culturelles dans ses établissements.					
Objectifs	Moyens (Actions)	Échéancier			Responsables
		On indique à quelle année ou à quelle période de l'année on prévoit la réalisation des moyens choisis.			
Reprendre les objectifs qui ont été établis dans la politique culturelle.	Pour chaque objectif, on indique les moyens concrets à mettre en place pour atteindre les objectifs.	2010	2011	2012	Pour chacun des objectifs ou des moyens à mettre en place, on indique le nom de la personne responsable.
Exemple :	Exemple :				Exemple :
1. Faire connaître annuellement les réalisations pédagogiques à caractère culturel qui ont lieu dans les établissements.	1.1.1. Un numéro du journal interne de la commission scolaire mettra en lumière les activités culturelles marquantes qui ont eu lieu dans nos établissements.	Exemple : √ Tirage de juin			Le ou la responsable de la parution du journal interne de la commission scolaire : _____ (inscrire le nom)
	1.1.2. Une fois par mois, envoyer un article à faire paraître dans les médias de notre territoire les informant des activités culturelles marquantes qui ont eu lieu dans nos établissements.		√		Le ou la responsable des communications de la commission scolaire : _____ (inscrire le nom)
	1.1.3. Offrir un accompagnement aux enseignants ou aux établissements qui désirent soumettre un projet aux Prix de reconnaissance Essor.		√		
2. Faire connaître les différentes mesures de soutien financier liées à la promotion des arts et de la culture.	1.2.1. En première page du portail de la commission scolaire, placer les hyperliens donnant accès à l'information sur les mesures de soutien financier offertes par le MELS au regard de la culture à l'école et en faire la promotion;	√			Le ou la responsable de la mise à jour du site Web de la commission scolaire : _____ (inscrire le nom)
	1.2.2. Etc.				
	1.2.3.				
3. Etc.					